

CE du 18 juin 2010

La réunion CE s'est tenue, vendredi matin, en présence des élu(e)s CFDT, Janine Ricoti – Guy Dekerle – Paul Jasper – Denis Lacourcelle – Philippe Lepage – Emmanuel Vidal (secrétaire du CE) et du représentant syndical CFDT Alain Darmendrail. La Direction ayant oublié d'inscrire l'examen du rapport annuel égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'ordre du jour, une réunion extraordinaire du CE aura lieu ce matin.

Plan de charge :

Charge pour les 5 mois à venir :

A ce jour, le potentiel de l'usine est de 547 spécifiques fabrication pour 72 400 heures.

juin 2010	juillet 2010	Septembre 2010	Octobre 2010	novembre. 2010	décembre 2010
67 700 H	68 400 H	69 000 H	69 300 H	71 600 H	71 900 H

Les salariés en déplacement à Argenteuil rentreront définitivement le 23 juillet. Ils reprendront donc le travail à la rentrée à Biarritz. Les 12 personnes encore en déplacement à Mérignac y resteront jusqu'au 30 octobre.

Des salariés sont toujours en training chez Latécoère sur le T5 du F900. Ce tronçon ne sera pas réalisé à Biarritz. Il sera sous-traité. En effet, la charge devrait être à l'équilibre à la fin de l'année. Il n'est donc pas nécessaire que nous le conservions dans l'établissement. Ce tronçon ne reprendra en fabrication chez le sous-traitant au mieux qu'en avril 2011.

17 % des heures de fabrication sont à Biarritz depuis moins de 2 ans. Elles ont été récupérées à Mérignac, Argenteuil par du transfert de charges ou chez des sous-traitants par du rapatriement.

Analyse CFDT :

17 % de la charge de Biarritz proviennent de transferts ou rapatriements. Ils participent à l'équilibre de la charge. Mais il ne faut pas oublier les 39 salariés en déplacement et la cinquantaine d'intérimaires qui travaillaient sur notre site. Leur départ participe de façon moins volontaire à cet équilibre.

La CFDT espère que les mois à venir permettront un retour à la normale qu'une prochaine commande Export Rafale pourrait faciliter.

Investissement :

Le gros chantier pendant les congés d'été sera la rénovation électrique des halls 2 et 4.

Effectifs

Au 31 mai 2010, l'établissement comptait 1006 personnes soit 991 actifs sans les personnes en longues maladies, en congés sabbatiques et en congés pour création d'entreprise au nombre de 15.

Médecin du travail :

Mme Secourgeon, médecin du travail de Biarritz, a été nommée coordinatrice du groupe de travail sur le stress au niveau société. Elle sera absente plusieurs jours par semaine. La Direction étudie une solution qui consisterait à embaucher un médecin pour la remplacer pendant ses jours d'absence.

La CFDT suivra ce dossier. Le CE doit être consulté sur cette embauche.

Nouveaux badges :

M. BARBAZAN a fait une démonstration de l'utilisation de ce nouveau badge.

Ce nouveau badge comme le précédent est équipé d'une puce RFID. La CFDT a pris acte de la déclaration du Directeur affirmant que ces badges et la puce qu'ils contiennent ne serviraient pas à localiser et tracer les salarié(e)s. Ce sera donc acté dans le Procès Verbal de cette réunion.

Activités du CE

Un point sur la situation budgétaire a été fait. Elle est conforme aux prévisions.

Les coupons sport et chèques culturels ont été distribués la semaine dernière. Leur distribution reprendra cette semaine pour les retardataires en même temps que celle des chèques vacances et du bonus 2010.

Rapport égalité professionnelle femmes hommes :

Analyse CFDT :

A la lecture des rapports égalité professionnelle femmes hommes dans la société et à Biarritz, on s'aperçoit que le personnel féminin représente :

- 16 % de l'effectif dans la société et seulement 6 % à Biarritz,
- 3,90 % du personnel de l'atelier dans la société et seulement 2,38 % à Biarritz,
- 17 % de l'encadrement dans la société et seulement 7 % à Biarritz,

Si l'on compare la situation en termes de promotions entre les femmes et les hommes à Biarritz à la fabrication, les femmes ont été légèrement moins promues que les hommes dans le secteur fabrication en 2009 : 30,80 % chez les femmes et 30,90 % chez les hommes.

En revanche, 3 femmes ont été promues dans l'encadrement ce qui fait 18 % de promues chez les femmes contre 10 % chez les hommes. Chiffres qu'il faut relativiser en ce qui concerne les femmes en raison du faible nombre de cadres (17) parmi elles : 27,50 % de promues chez les femmes contre 22,50 % chez les hommes.

L'analyse du rapport de Biarritz ne peut pas aller plus loin car il ne donne pas de renseignement en matière de salaire en raison de la faiblesse de l'effectif féminin.

On peut constater à la lecture des éléments contenus dans ces rapports que l'on est encore très loin de l'égalité professionnelle, sur le plan des effectifs au moins, entre les femmes et les hommes dans la société et encore plus à Biarritz. Et ce ne sont pas les quelques embauches de personnel féminin réalisées qui rétabliront l'équilibre entre les femmes et les hommes dans cet établissement.